

## LA RÉVOLUTION DE 1789 À 1799

À partir de 1789 la France se trouve plongée dans un bouleversement sans précédent : une révolution politique et sociale, une révolution religieuse et administrative, une guerre civile entre révolutionnaires et antirévolutionnaires, une guerre extérieure de propagande et de conquête. En dix ans, émerge une France qui n'a plus rien à voir avec ce qui est devenu, depuis 1789, « l'Ancien Régime ». Les doléances que les Français avaient pu exprimer en 1789 semblent être d'un autre temps.<sup>1</sup> Cette lettre a pour objet l'examen d'une immense question : la périodisation du cours de cette révolution et les facteurs qui la déterminent.

### I- La marche de la Révolution

**1** - La Révolution française est victorieusement commencée et conduite par la noblesse, voire par le clergé. La noblesse triomphe de Louis XVI, *primo*, en refusant toute réforme de la fiscalité directe [l'Assemblée des notables comme le Parlement de Paris viennent à bout des ministres réformateurs (Calonne, puis Brienne)], *secundo*, en imposant le recours aux États-généraux qui imposeront une monarchie à l'anglaise, c'est-à-dire une monarchie plus aristocratique que la monarchie française.

Le clergé fait chorus, irrité par le libéralisme de la censure royale et par l'édit de tolérance que le roi vient d'accorder aux protestants en 1787.

C'est donc bien une « pré-révolution », voire une révolution, qui a lieu en 1787-1788, avec ses idéaux et sa tactique. Ses idéaux : la liberté contre le despotisme ministériel. Sa tactique comprend la neutralisation du roi, de ses intendants et de ses soldats, la mise en accusation d'un ministre par le Parlement de Paris, le soulèvement des domestiques, voire des métayers contre l'ordre public.

**2** - La Révolution de 1789 opère, en peu de temps, une triple révolution politique, sociale et nationale.

Révolution politique : la souveraineté est transférée du Roi aux États-Généraux qui se proclament Assemblée nationale (17-23 juin 1789). Louis XVI résiste, puis s'incline, les députés s'affranchissent de leurs mandants et de leurs doléances, les émeutes parisiennes de juillet et d'octobre obligent le roi à changer de ministre puis de résidence. C'est le cœur même de la révolution politique. C'est la Nation qui est désormais souveraine, la souveraineté nationale étant illimitée (« La Nation assemblée ne peut recevoir d'ordre » ; « certes, nous aurions pu changer de religion »).

Révolution sociale : les Ordres, corps et communautés disparaissent avec leurs libertés, privilèges et charges. Désormais la société civile est composée d'individus égaux en droits, selon une tétralogie : 1- liberté ; 2- égalité ; 3- propriété ; 4- sûreté. Toutefois, les propriétés de l'Église échappent à ces idéaux. Pour éviter la banqueroute, elles sont mises en vente, alors que la dîme est abolie. Une monnaie de papier (l'assignat) est gagée sur la vente de ces biens devenus nationaux.

---

<sup>1</sup> **Atlas de la Révolution française**, par Pierre-Yves Beaurepaire et Silvia Marzagalli, 2<sup>ème</sup> éd., Paris, Autrement, 2016, 96 p. (indispensable). Au manuel de Jean Tulard, indiqué dans la lettre 2, on pourra ajouter les synthèses de Michel Vovelle et d'Olivier Coquard. Michel Vovelle, **La Révolution française**, 3<sup>ème</sup> éd. Paris, A . Colin, 2015, 224 p. ; Olivier Coquard, **Quand le monde a basculé. Nouvelle histoire de la Révolution française, 1789-1799**, Paris Tallandier, 2015, 304 p..

Révolution nationale : communautés d'habitants, villes, comtés, provinces disparaissent avec leurs libertés, leurs privilèges et leurs droits coutumiers. Désormais la Nation est unitaire : la Fête de la Fédération (14 juillet 1790) est la fête de la devise de la France nouvelle : « la Nation, la Loi, le Roi ».

**3** - A partir de 1791, la révolution devient plus âpre, la France entre rapidement dans une crise paroxystique jusqu'à l'été 1794. Elle résulte de la désagrégation de l'ancien tiers-état et de la crise politique qui en découle.

Désagrégation du ci-devant tiers état? En 1789-1790, il y a des contre-révolutionnaires. A partir de 1791, les oppositions à la Révolution s'élargissent par suite de la crise religieuse, de la crise sociale et de la crise politique.

Crise religieuse ? La Nation étant souveraine, elle peut réorganiser l'Église sans consulter la papauté, ni même les évêques de France. De là la Constitution civile du Clergé. L'Église va-t-elle abdiquer sa liberté ? Le Clergé de France se casse en deux et avec lui, la masse des Français. Le pape Pie VI condamne l'œuvre de l'Assemblée nationale. Ce divorce entre la Révolution et l'Église conduit Louis XVI à tenter de retrouver son autorité auprès de l'armée de Lorraine (fuite ratée des 20-21 juin 1791), puis à utiliser son droit de veto constitutionnel.

Crise sociale ? Les abolitions de 1789 lèsent maints roturiers qui étaient seigneurs et officiers ; de là un divorce entre paysannerie et bourgeoisie, tandis que l'inflation monétaire provoque une hausse des prix.

Une nouvelle crise politique se noue entre un mouvement radical appelant de ses vœux une nouvelle épreuve de force contre les oppositions anciennes et nouvelles, y compris par la guerre extérieure, pour démasquer le roi, et la politique du roi qui souhaite une guerre pour reprendre son pouvoir tandis que nombre de notables souhaitent une guerre pour écraser les plus radicaux des sans-culottes et des jacobins.

De là, une radicalisation de la Révolution qui se manifeste par la guerre extérieure, la chute de la royauté, l'essor de la terreur.

- 1- Expédient de politique extérieure, la France déclare la guerre à l'Autriche, le 1<sup>er</sup> avril 1792. Pour l'armée du Rhin est composé un nouveau chant de guerre, qui va se répandre comme une traînée de poudre, arrivant à Paris par des volontaires marseillais. Cependant l'impéritie et l'incurie d'une France en révolution conduisent à la panique devant la menace austro-prussienne.
- 2- Cette panique parisienne aboutit, entre le 20 juin et le 10 août, à la chute de la royauté et, avec elle, de la constitution toute neuve. De là l'élection d'une Convention nationale pour donner à la France une nouvelle constitution. Cette Convention abolit la royauté le 21 septembre et « acte » une république le lendemain.<sup>2</sup>
- 3- Du printemps 1792 à l'été 1794 se succèdent révoltes, émeutes et massacres : massacrer les « ennemis » du dedans avant de se porter aux frontières. C'est la fin de l'esprit constitutionnel (la Convention, élue par une minorité de Français, renonce à appliquer sa propre constitution, tandis qu'elle confisque tout le pouvoir public le 1<sup>er</sup> avril 1794), c'est la fin de l'unité nationale (meurtres et massacres d'août et septembre 1792 ; les  $\frac{3}{4}$  des départements se soulèvent contre la levée de 300 000 hommes en février 1793 ; à Paris, la Convention doit arrêter des députés sous le contrôle des insurgés du 2 juin 1793). D'anarchique, la terreur devient systématique : épuration, répression, incarcération, exécution, taxation, déchristianisation.

---

<sup>2</sup> Moins de 350 députés présents sur 782, dont 764 pour la France. Avec les colonies, le nombre de députés est de 782. Nombre théorique, car une grosse minorité de Conventionnels ne siègent pas, il est rare que le nombre de présents atteigne les 400. Aussi bien, lors de son élection entre le 2 et le 19 septembre 1792, et bien que le nombre de citoyens pouvant participer aux assemblées électorales soit le double de celui de 1791, les Conventionnels ne sont élus que par 12 % des citoyens. La Révolution est et va rester minoritaire.

- 4- Quant à la guerre, d'abord franco-autrichienne, elle s'étend à toute l'Europe ! Après l'arrêt de l'invasion prussienne à Valmy, la France envahit les Pays-Bas, la rive gauche du Rhin, la Savoie et Nice. La levée de 300 000 hommes n'étant pas suffisante, la Convention décrète la levée en masse. Par chance pour la France, ni l'Autriche, ni la Prusse ne s'engagent à fond dans la guerre, la Pologne étant à partager entre elles et la Russie.

En 1789-1790, la Révolution avait recueilli l'adhésion, sinon unanime du moins étendue, des Français. De 1791 à 1794, ceux qui persécutent puis déportent ou massacrent les prêtres réfractaires, ceux qui envahissent les Tuileries puis renversent le roi, ceux qui élisent la Convention puis qui l'épurent sont une minorité. Devenant minoritaire, la Révolution se résout à écraser par tous les moyens les oppositions toujours plus nombreuses (opposition contre-révolutionnaire depuis 1789, opposition catholique depuis 1791, opposition royaliste depuis 1792, opposition aux réquisitions d'hommes depuis 1793). Malgré l'abolition complète de la féodalité (17 juin 1793) et la républicanisation de la dette (24 août 1793), c'est désormais une large partie de la nation qui est contre la Révolution. De là, 800 000 suspects dont 500 000 assignés ou incarcérés ; de là 50 000 victimes de l'été 1792 à juillet 1794<sup>3</sup>, en plus des Vendéens. Devenant guerrière, la Révolution se résout à réquisitionner toutes les forces : 300 000 hommes en février 1793, levée en masse en août : d'où des effectifs sans précédent : près de 600 000 hommes en décembre 1793 ; de là des pertes sans précédent elles aussi: 203 000 morts et disparus du printemps 1792 au printemps 1794.

Avec les victoires intérieures et extérieures, jacobins et sans -culottes<sup>4</sup>se divisent. Artisans et boutiquiers éludent la taxation. Les Montagnards s'émiettent en Enragés, Indulgents, Robespierriéristes : chute des Enragés (fin mars 1794), chute des Indulgents (début avril), chute des Robespierriéristes (fin juillet)

**4** - De juillet 1794 à septembre 1797 (de Thermidor an II à Fructidor an V), la Révolution tente de se stabiliser au-dedans et au dehors.

Au-dedans par la liquidation de la Terreur jacobine et sans -culotte, l'écrasement du royalisme, le retour à un gouvernement constitutionnel et une perpétuité électorale. Par la libération des suspects, du théâtre et de la presse, la Convention liquide la Terreur jacobine (le Club des Jacobins est fermé le 11 novembre 1794). Par l'abolition du maximum (24 décembre 1794), puis l'écrasement des insurrections parisiennes du 1<sup>er</sup> avril et du 20 mai 1795, la Convention liquide la Terreur sans -culotte. Pour la première fois depuis 1789, l'armée accepte d'entrer dans Paris pour combattre les insurgés.

Le royalisme extérieur (résolument contre-révolutionnaire) est écrasé, à peine débarqué, à Quiberon, par Hoche (juillet 1795). Le royalisme intérieur (principalement antiterroriste) est écrasé à Paris le 5 octobre 1795, la répression consécutive étant relativement modérée.

Le retour à l'idéal constitutionnel se fait avec la constitution de l'an III, qui multiplie les précautions. A la déclaration des droits s'ajoute celle des devoirs. La République comportera deux assemblées et cinq directeurs (d'où le nom de Directoire que l'on donne à ce nouveau régime), l'administration sera décentralisée comme en 1791.

Craignant un succès électoral des royalistes, les électeurs devront choisir les nouveaux législateurs parmi les 2/3 des Conventionnels, les Conventionnels se perpétuent ainsi au pouvoir.

Au dehors, la Convention thermidorienne et le Directoire qui lui succède esquissent une paix générale avec l'Europe : paix avec la Prusse (qui reconnaît le Rhin comme frontière de la France), paix avec la Hollande qui cède la Flandre néerlandaise et accepte le modèle français pour

---

<sup>3</sup> Par la suite, 6 000 victimes à Paris (juin 1848), 20 000 lors de la Commune de Paris en 1871, 30 000 fusillés et exécutés par les Allemands de 1940 à 1944.

<sup>4</sup> Dans les clubs : 1 000 000 ? 200 000 ? 100 000 ?

devenir une République batave), paix avec l'Espagne qui cède la partie orientale de Saint-Domingue), avec le pape

Mais cette double stabilisation intérieure et extérieure échoue au dehors et au-dedans :

- au dehors, la guerre continue avec l'Angleterre (d'où une tentative de débarquement en Irlande), la guerre continue avec l'Autriche. Si la France est contenue en Allemagne, avec Bonaparte en Italie, les victoires conduisent les Autrichiens à signer la paix à Campo-Formio ;
- au dedans, la renaissance catholique va de pair avec une poussée royaliste aux élections de 1796, puis de 1797.

La Révolution ne peut donc se sauver que par un coup d'État : le 4 septembre 1797, l'armée occupe Paris, les élections sont cassées. La France fait de nouveau l'expérience de l'antinomie entre « révolution » et « constitution », antinomie qu'avait analysée Aristote au IV<sup>ème</sup> siècle avant Jésus-Christ.

**5** - Du coup d'État du 4 septembre 1797 au coup d'État des 3-4 novembre 1799 (de Fructidor an V à Brumaire an VIII), la Révolution, bien loin de s'essouffler, reprend vigueur et entend s'enraciner. Elle redevient essentiellement dictatoriale au-dedans, essentiellement conquérante au dehors, c'est une renaissance du jacobinisme.

Renaissance de la Terreur, « *indispensable à toute dictature* »<sup>5</sup> : 177 députés sont éliminés (65 étant décrétés de déportation, 17 étant effectivement déportés), la censure est rétablie sur le théâtre et sur la presse. Pour lutter contre les forces royalistes, les tribunaux militaires sont multipliés. La loi des otages (12 juillet 1799) prévoit, pour tout assassinat d'un fonctionnaire, d'un militaire ou d'un acquéreur de bien national, quatre otages choisis parmi les parents des assassins et voués à la déportation. En fait, la Terreur « fructidorienne » ou « directoriale » est plus sélective que la Terreur sans-culotte et jacobine des années 1792-1794. En 1797-1799, la terreur cible des catégories bien déterminées : les prêtres, les nobles, les riches et les émigrés. Les prêtres doivent prêter un serment de haine à la royauté et à l'anarchie ; les prêtres déportés revenus en France sont bannis ; la déchristianisation reprend vigueur avec l'application du calendrier républicain et la célébration du culte décadaire et des fêtes de la République. Les nobles sont visés par la loi Siéyès (29 novembre 1797) : par nature et donc par la loi, ils sont exclus de la Nation française. Les riches (ceux qui acquittent au moins 300 francs de contribution foncière) doivent, le 28 juin 1799, souscrire un emprunt forcé de 100 millions<sup>6</sup>. Quant aux émigrés rentrés, ils sont bannis ou mis à mort, leurs parents étant privés de tout droit de vote. De fait, une pareille répression réduit les oppositions à l'impuissance et, à la différence de 1792-1794, la masse de la population se sent moins menacée dans son existence.

La guerre de conquête reprend à la suite de la rupture des conférences de Lille avec l'Angleterre : événement capital pour la France, bien peu connu ultérieurement. La France y perd la paix, avant d'y perdre la liberté. La rupture de Lille est grosse de la campagne d'Égypte, d'une deuxième coalition de l'Europe contre la France et d'une dictature militaire. Dès octobre 1797, le Directoire doit se soumettre à la politique italienne de Bonaparte.

Cette nouvelle expansion française se signale par le durcissement de l'occupation française en Belgique et sur la rive gauche du Rhin tandis que la République batave doit s'aligner sur la France. La Suisse devient une République helvétique. L'Italie devient une guirlande de républiques sœurs : République cisalpine, ligurienne, romaine et napolitaine. Les États de l'Église sont donc rayés de la carte, le Saint-Siège est détruit, le pape Pie VI est déporté en France où il meurt à Valence.

La « Grande Nation » provoque une deuxième coalition de l'Europe dont la Russie. A cette coalition européenne s'ajoute l'Empire ottoman. L'objectif des Coalisés est de ramener la France à ses frontières de 1792, voire de 1789.

---

<sup>5</sup> Georges Lefebvre, *op. cit.*, p. 501.

<sup>6</sup> Jusqu'au coup d'État de novembre, 1/3 de la somme attendue est encaissé.

Pour soutenir ces conquêtes et lutter contre l'Europe, la Révolution n'ose plus recourir aux réquisitions de 1793. Elle fonde donc le service militaire de tous les Français de 20 à 25 ans (loi Jourdan, 1798). Mais la nouveauté est telle que, dès 1799, il faut tempérer cette conscription militaire par le remplacement militaire. Aussi bien, au 28 juin 1799, sur 233 000 homes prévus, seuls 116 000 partent soit 51 %.

Cette reprise de la Révolution, ce double retour d'une politique terroriste et belliqueuse, s'accompagne d'un nouveau rebondissement de la crise financière. Sans doute, une nouvelle contribution est créée : l'impôt sur les portes et fenêtres. Sans doute, des impôts indirects sont restaurés, en particulier l'octroi des villes ; sans doute, le rendement des contributions directes est amélioré par l'organisation d'agences départementales. Mais c'est insuffisant.

Pourquoi Louis XVI avait-il convoqué les États-généraux pour 1792 puis pour 1789 ? Pour éviter la banqueroute. Pourquoi l'Assemblée constituante avait-elle nationalisé les biens de l'Église et gagé sur les ventes à venir une monnaie papier ? Pour éviter la banqueroute. Désormais les milieux dirigeants français, à bout d'expédients, doivent faire ce que Louis XVI d'abord et l'Assemblée constituante ensuite avaient voulu par-dessus tout éviter, la Révolution fait banqueroute. La dette est « allégée » des deux tiers. Le « tiers consolidé » rapportera 3 %.

Ni la Terreur, même sélective, ni la guerre même victorieuse pour la grande Nation, ni la banqueroute des deux tiers, ni les coups d'État ne rendent la Révolution populaire. Les oppositions ont beau être réprimées, les troubles restent endémiques : résistances au calendrier républicain et au culte décadaire, insoumis et déserteurs, Chouans de Normandie, du Maine et de Bretagne, royalistes du Midi. Minoritaires en 1799 comme ils l'étaient en 1792, les républicains ne se maintiennent au pouvoir que par la force : force des insurrections naguère, force des coups d'État désormais. En l'an II, la République était soutenue par les sans culottes ; en l'an VIII, elle est soutenue par l'armée : Moreau, Bernadotte, Bonaparte. C'est ce dernier qui l'emporte avec le coup d'État des 3 et 4 novembre 1799 : à la tête de la République, trois consuls, le général Bonaparte est le premier d'entre eux. La Révolution va-t-elle rebondir ? échouer ? se stabiliser ?

## **II- Les principaux problèmes**

Cette marche de la crise révolutionnaire, réduite à ses lignes de forces, soulève bien des questions. Trois sont essentielles : quels sont les facteurs de cette tourmente de dix ans ? Y-a-t-il continuité ou rupture, une ou plusieurs révolutions ? Qu'en est-il de sa ou de leurs terminaisons ?

### **1- Les principaux facteurs de la crise révolutionnaire**

Prédéterminée par la révolte de la noblesse et d'une partie du clergé contre le « despotisme ministériel » de la royauté, la marche de la Révolution se trouve commandée, voire détournée, par l'irruption du peuple, la crise religieuse, la guerre, la conjoncture monétaire et économique, les oppositions et l'armée.

1 - L'irruption du peuple en 1789 se prolonge jusqu'en 1795. D'une part, une révolution paysanne vient à bout et de la dîme, de la seigneurie et de la féodalité. Au village comme en ville, la masse de la population peut être manœuvrée avec la question des subsistances (mauvaises ou bonnes récoltes) et avec la question du complot (complot des « aristocrates », des « étrangers », des « fanatiques »). A la manœuvre, en 1789, le duc d'Orléans. Puis les Jacobins et les démocrates. Mais aussi les révoltes, elles non téléguidées, contre les persécutions religieuses et contre les réquisitions militaires.

2 - Avec la crise religieuse qui écarte l'Église de la Révolution, la situation de la France se tend, les discordances intérieures deviennent plus âpres, Louis XVI tente (enfin et en vain) de retrouver et sa liberté et sa souveraineté.

3 - La guerre déclarée par la France à l'Autriche, loin de permettre au roi de retrouver son autorité, loin de populariser Jacobins et sans-culottes, pousse aux soulèvements de 1793, à l'insoumission, à la désertion.

4 - La conjoncture économique et monétaire apporte de mauvaises récoltes en 1788 et en 1794 et, en sens inverse, de trop bonnes récoltes en 1796, 1797 et 1798 ! Tandis que l'inflation puis la déflation multiplient les mécontents.

5 - De 1789 à 1799, en effet, les oppositions ne cessent de se multiplier et de s'étendre : opposition contre-révolutionnaire à partir de 1789, opposition catholique à partir de 1791, opposition royaliste à partir de 1792, oppositions à la guerre à partir de 1793, oppositions à la Terreur centralisatrice (fédéralisme de 1793), de telle sorte que, bien loin d'être un bloc, la Révolution française « fut plutôt un autobus. Les gens montaient et descendaient tout le temps et il y en avait bien peu à faire tout le parcours »<sup>7</sup>.

6 - L'armée, enfin, dont l'abstention explique les succès des émeutiers de juillet et d'octobre 1789 et dont l'intervention écrase les Vendéens en 1793-1794, les sans-culottes en 1795, les royalistes en 1795 et en 1797, et sauve la Révolution avec les brumairiens en 1799.

## 2- Continuité ou rupture ? Unité ou dérive ?

Comment la Révolution passe-t-elle de la proclamation des droits de l'homme et du citoyen à la terreur ? Comment des hommes de loi, donc du droit, se transforment-ils en équarisseurs ? Comment se rencontrent une fraction des élites et une fraction des milieux populaires pour recourir à la violence ?

Quant à la rupture ou au dérapage, elle intervient en 1791 avec la crise religieuse. La Révolution, le compromis s'avérant impossible, passe de la réorganisation à la coercition, de la liberté au despotisme, de l'esprit constitutionnel à la force des choses, avec la persécution du clergé insoumis, puis l'abandon du clergé constitutionnel, puis la déchristianisation et l'élaboration de religions civiques de substitution.

Quant à la rencontre de deux violences, violence populaire, violence notabiliaire, elle est l'objet de trois interprétations :

- rencontre obligatoire pour l'historiographie jacobine et marxiste : la Terreur et la Guerre sont nécessaires pour sauver la Révolution de la Contre-Révolution ;
- rencontre accidentelle: la Terreur et la Guerre sont des accidents résultant de la politique religieuse de la Révolution et de la politique de Louis XVI
- rencontre logique pour Furet, Gueniffey et Langlois. La radicalisation de la Révolution à partir de 1791-1792 n'est pas séparable de la radicalité des trois révolutions de 1789 ; c'est la crise du serment ecclésiastique d'une part et l'élection de l'Assemblée législative d'autre part qui achèvent l'effacement des modérés, déjà sur la touche en 1789.

Quelle que soit la nature de cette rencontre, ses conséquences sont colossales : ce sont entre 740 000 et 800 000 hommes qui y perdent la vie, ce sont 180 000 hommes qui se retrouvent expatriés comme réfugiés, déportés et exilés.<sup>8</sup>

Rupture ou dérive ?

---

<sup>7</sup> Norman Hampson, in François Lebrun et Roger Dupuy dir., **Les Résistances à la Révolution**, Paris, Imago, 1987, p. 462.

<sup>8</sup> A territoire constant (sans Avignon, ni le Comtat), la population de la France, en 1801, est légèrement inférieure à celle de 1790 : 28 159 000 en 1801, 28 237 000 en 1790. Les guerres extérieures entraînent entre 440 et 490 000 morts et disparus, soit plus que la levée de 300 000 hommes. Quant aux guerres civiles, les victimes des terreurs de 1792 à 1794 sont au moins 50 000, sans doute 80 000. Les guerres de Vendée y ajoutent 170 à 180 000 morts pour les Vendéens, 50 000 pour les troupes fidèles à la Convention. Ne pas oublier les Conventionnels exécutés (86) et « épurés » (232), nombre de ces épurés étant eux aussi exécutés. La Révolution française, « comme Saturne, dévore ses propres enfants. » (Vergnaud et Danton).

De même qu'il y a contradiction entre « constitution » et « révolution », de même il y a contradiction entre souveraineté de la Nation et droits de l'Homme, entre le libéralisme (l'homme avant le citoyen) et le souverainisme (le citoyen avant l'homme). Par son légicentrisme, la Révolution française fait prévaloir l'État et sa raison sur l'homme et sa liberté : la loi l'emporte sur le droit. « *Quand la loi a parlé la conscience doit se taire* »<sup>9</sup>

### 3- La terminaison de la Révolution

Quand se termine la Révolution ? Il faut distinguer les différentes structures et vies.

Quant aux structures et à la vie sociales, la Révolution trouve sa terminaison entre 1793 et 1797 : entre l'abolition sans rachat de la seigneurie et de la féodalité (1793) et la banqueroute des deux tiers, le 30 septembre 1797. Ultérieurement, il n'y aura ni restauration, ni indemnisation des ci-devant seigneurs.

Quant aux structures et à la vie religieuses, la Révolution se termine en 1801 et 1802, quand le concordat de Paris, entre la France et la Saint-Siège, signé en 1801, entre en application en 1802. Pour la majorité des Français, quand arrive (ou revient) un curé en communion avec l'évêque lui-même en communion avec le pape, c'est la fin d'une tourmente spirituelle imprévisible en 1789.

Quant à la position européenne et à la puissance de la France, la Révolution se liquide en 1814 et 1815, quand les Alliés viennent à bout de Napoléon par l'invasion de la France en 1814 et la victoire de Waterloo en 1815. La « grande Nation » rentre dans ses anciennes limites, pour ne plus en sortir, même en 1919...

En revanche, sur le plan politique et culturel, la Révolution est interminable. Sans doute, politiquement, la Révolution se termine lorsque la France fait l'apprentissage d'un gouvernement constitutionnel, sans coup d'État ni coup de force. Sous ce rapport, la Révolution se termine donc avec la Restauration. C'est même une double terminaison : d'une part, Louis XVIII met fin à la Nation souveraine en rétablissant la royauté française dans sa légitimité et sa souveraineté ; d'autre part, il accorde à ses sujets une Charte constitutionnelle qui répond pour l'essentiel aux doléances de 1789, avec un décalage de 25 ans (1789-1814). Toutefois, seule une petite fraction des Français peut élire les députés des départements. De telle sorte que si la Révolution se termine bien en 1814 sur le plan constitutionnel, sur le plan électoral, elle ne se termine qu'en 1848 avec le suffrage universel établi par la Deuxième République et maintenu par le Second Empire.

Mais, quant aux idéaux et aux programmes d'une culture politique, la Révolution ne se termine qu'avec la Troisième République, dans les années 1880, pour son centenaire (1789-1889). Aussi bien, dans ce domaine des idées, des institutions et des mœurs politiques, la Révolution de 1789 n'est pas terminée. Certes, en 1989, l'année même du bicentenaire, le Conseil d'Etat a acté la supériorité de la norme européenne en cas de discordance avec la loi nationale. La Nation souveraine, congédiée de 1814 à 1830 par Louis XVIII et Charles X, se trouve depuis 1989, limitée par l'Europe. Reste un héritage structurel : l'anthropocentrisme et le légicentrisme de la Révolution sont constitutifs d'une exception française :

- la France, pourtant fille aînée de l'Eglise, va comporter désormais une part d'elle-même déchristianisée et laïcisée : dans cette France-là, Dieu, incarné en Jésus-Christ, n'a pas sa place, c'est une France anthropocentrique.
- dans ce même temps long, plus de 230 ans, la France est plus le pays de la loi que le pays du contrat ; du coup, la France est plus le pays de l'affrontement que le pays du compromis,

---

<sup>9</sup> Bailly, maire de Paris, à Pancemont, curé de Saint-Sulpice, lors du serment ecclésiastique de 1791. Le propos est rapporté également ainsi : « *Monsieur, la conscience doit se taire lorsque la loi parle.* » Cf. Ludovic Sciout, ***Histoire de la Constitution civile du Clergé et de la persécution révolutionnaire (1790-1801)***, Paris, 1887, p. 117, n. 1.

bref la France est plus un pays de révolution qu'un pays de réforme. Les moments d'union nationale y sont rarissimes.

xxx

x

Ainsi, par son déroulement, la Révolution de 1789 est complexe. Au-delà des idéaux et de la politique des hommes au pouvoir, il y a le poids des circonstances. Ni Louis XVI ou Siéyès, ni Mirabeau ou Robespierre ne sont programmés pour agir comme ils agissent : ils sont pris dans un ensemble de circonstances extraordinaires, d'évènements excessifs qui constituent un malheur public, à hauteur de 740 à 800 000 morts<sup>10</sup> et 180 000 exilés. Et, le travail historique consiste précisément à conjurer l'illusion rétrospective de la nécessité, pour réintroduire, dans la connaissance du passé, la part des circonstances, la part des accidents. Mais, en sens inverse, le souci exclusif des accidents, des circonstances, peut estomper la réalité des logiques spirituelles et matérielles, des logiques intellectuelles et politiques. Toute crispation sur le logique ou, à l'inverse, sur l'accidentel conduit l'historien à ne pas pouvoir penser un évènement, une personne, une institution, une société, un pays, une civilisation, et donc une révolution.

---

<sup>10</sup> Les pertes françaises de la deuxième guerre mondiale sont inférieures : 600 000 morts et disparus.